Image not found or type unknown

Obtenir une ordonnance d'injonction de payer

Par **jeansav**, le **07/03/2016** à **13:30**

mon père est décédé en 2015, nous sommes quatre enfants, en tant représentant de la succession, j'ai fait la liquidation et versé à chacun leur part. je viens de recevoir avec du retard les impôts locaux que j'ai réglé de suite.
sur les quatre enfants; un seul refuse de me payer.
la question: quel recours possible pour récupérer cette somme.

Cette personne ne répond toujours pas aux courriers en recommandé, ni au téléphone.
à défaut je dois saisir le juge compétent
pour obtenir une ordonnance d'injonction de payer.
ma question: quel juge je dois contacter?
merci de la réponse.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés